

Jacqueline Bouyac, première présidente du PNR Ventoux



La conseillère régionale et présidente de la Cove <u>Jacqueline Bouyac</u> a été élue première présidente du <u>Parc naturel régional (PNR) du Ventoux</u>, avec un score sans appel de 94% des voix. Voilà enfin le Parc du Ventoux en ordre de marche.

« Et bien ça y est, ouf, on y est arrivé! » Avec sa faconde coutumière, <u>Renaud Muselier</u>, président de la <u>Région Sud</u>, résume en une phrase plus de 20 ans de démarches, de réunions, de négociations, de tergiversations, de trois pas en avant suivi de trois pas en arrière. Bref, de gestation puis d'accouchement du Parc naturel du Ventoux.

Un dernier - et premier - acte

C'est dans la salle polyvalente de Malemort-du-Comtat, où se sont tenues tant de réunions liées à ce projet de Parc, que le dernier acte s'est joué hier lundi 25 janvier, avec l'élection de la première présidente du Syndicat mixte de gestion du PNR Ventoux. A la fois le dernier acte, et le tout premier, puisqu'avec la désignation d'un conseil syndical, et d'une présidente, le PNR Ventoux est enfin doté d'un



exécutif, d'une capacité à voter des budgets et à mettre en œuvre l'ensemble des programme prévus dans sa charte.

L'élection est sans grande surprise, puisque Jacqueline Bouyac, conseillère régionale et conseillère municipale de Carpentras, mais aussi présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), est la seule candidate. Seul Gilles Vève, maire de Saint Didier, lève la main au moment de la déclaration de candidature – mais pour dire qu'il ne se présente pas, et qu'il trouve regrettable que ce ne soit pas un maire qui soit à la tête du Parc.

94% des voix pour Jacqueline Bouyac

Le scrutin uninominal à bulletin secret se déroule ensuite, avec toutes les précautions nécessaires liées à l'application des gestes barrières. Et moins d'une heure après, le résultat tombe, sans appel : 110 voix pour Jacqueline Bouyac, 2 pour Gilles Vève, et 5 bulletins blancs. Un résultat logique pour la conseillère régionale, qui s'est impliquée avec une ardeur tenace à construire un consensus autour de ce projet de Parc, depuis 2018, avec le soutien sans faille d'un Renaud Muselier bien décidé à jouer la carte de la préservation et de la valorisation des territoires dans la Région Sud.

« Soutien sans faille de Renaud Muselier. »

Une fois les résultats promulgués, vient le temps des discours protocolaires. Le facétieux Ghislain Roux, maire de Malemort-du-Comtat, prend la parole en premier, pour constater que « dans le Ventoux, on est plus efficace pour le dépouillement qu'aux Etats-Unis » : hilarité générale assurée. Puis Jacqueline Bouyac, avec un message simple et clair : « comptez sur moi pour tenir mes engagements ». Après que Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, ait rappelé que le Tour de France passera, en deux fois, au sommet du Ventoux dans son édition 2021, c'est au tour de Renaud Muselier de monter en tribune. Et on le sait très à l'aise avec cet exercice.

Un projet soutenu par l'Etat comme par la Région

C'est un candidat en future campagne - même si personne ne sait quand les Régionales auront finalement lieu - qui intervient, 20 minutes durant. Pour faire la liste des engagements de son équipe dans le domaine de la préservation des espaces naturels, pour rappeler que 16 des PNR sont situés dans la Région Sud. Mais aussi pour rendre hommage au travail de construction d'un consensus mené par Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin, qui ont su concilier la parole des agriculteurs, des associations de défense de l'environnement, des chasseurs, des sportifs... « Tout est compatible quand on se parle », conclut-il.

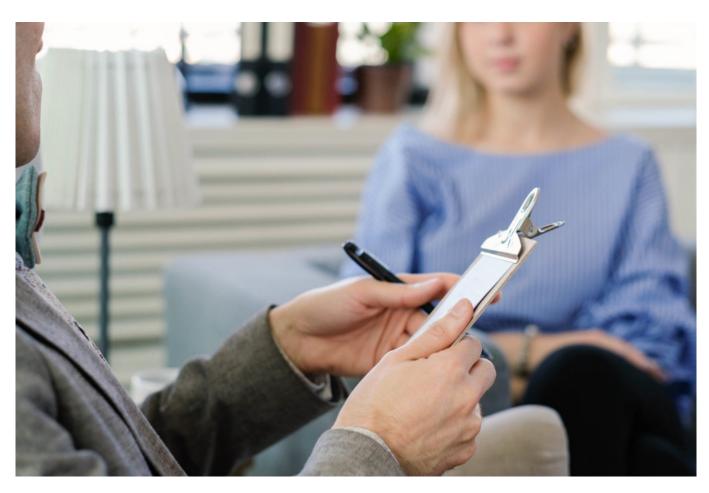
C'est enfin Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse, qui achève cette séquence, en rappelant « que ce projet de Parc est le fruit d'une volonté exprimée de manière souple par les acteurs d'un territoire, ce qui est la véritable expression d'une action intercommunale. Il permet au Ventoux d'entrer dans un club fort sélectif, qui lui donne un label incontestable et une crédibilité accrue. » Après cet adoubement par les





« rois mages » du Département, de la Région et de l'Etat, il ne reste qu'au PNR Ventoux qu'à tenir ses promesses.

Région Sud : des consultations psychologiques mises en place pour les jeunes



Lancé l'an dernier, le Pass Santé, qui permet aux jeunes de moins de 26 ans résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur de bénéficier gratuitement de consultations médicales, est



désormais pris en charge pour les consultations psychologiques.

« Le contexte sanitaire ayant eu de nombreuses conséquences sur les jeunes, nous avons donc décidé d'adapter notre Pass Santé à leurs difficultés, déclare le président de la <u>Région Sud</u> Renaud Muselier dans un communiqué. Ces situations de détresse, de perte de confiance et d'isolement sont aujourd'hui une réalité pour les lycéens, étudiants, apprentis et jeunes à la recherche d'un premier emploi. »

Dorénavant, le remboursement de 6 consultations psychologiques chez tous les psychologues libéraux de la région sera pris en charge par le Pass Santé. Ce dispositif vient compléter les cellules de soutien psychologiques mises en place par les Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Délivré sous forme de coupons, le chéquier permet aux jeunes de bénéficier gratuitement de consultations médicales chez un médecin généraliste ou un spécialiste, d'analyses biologiques et d'obtenir le remboursement de produits de contraception en pharmacie.

Pour commander un chéquier Pass Santé, rendez-vous sur <u>www.passantejeunes.maregionsud.fr</u> ou <u>www.jeunes.maregionsud.fr</u>. Informations au 04 88 73 80 00 / <u>pass-sante@info-maregionsud.fr</u>

Vaccination : les maires de la région veulent montrer l'exemple



Ecrit par le 10 décembre 2025



Les 6 représentants des Unions départementales des maires de la région viennent de rencontrer Renaud Muselier, le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A cette occasion, l'ensemble de ces élus locaux, dont Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, coprésidents de l'AMV 84 (Association des maires de Vaucluse) et respectivement maires de la Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue, ont évoqué leur volonté d'apporter leur connaissance du territoire afin de faciliter et accélérer la campagne de vaccination qui démarre. Symbole de cette mobilisation, ces derniers se sont aussi déclarés prêts à se faire vacciner afin de montrer l'exemple. A ce titre, c'est d'ailleurs demain matin que Renaud Muselier se fera vacciner contre le Covid-19. Le président de la Région Sud bénéficiant de cette première injection en tant que personnel soignant de plus de 50 ans.

La relance évoquée aussi

Par ailleurs, cette réunion de travail a aussi été l'occasion de 'plancher' sur la mise en place du Contrat d'avenir Etat-Région 2021-2027. Le principe ? Détailler le mode d'emploi et la méthode de travail avec laquelle les projets seront retenus dans les semaines et les mois à venir afin que la Région et les communes puissent solliciter des dotations de ce contrat doté de 5,1 milliards d'euros pour l'ensemble du pays. L'objectif étant de préparer au mieux la relance économique et sociale du territoire.



La région va continuer à aider la justice



Ecrit par le 10 décembre 2025



Renouvelée pour la période 2021-2023, la convention – unique en France à être signée par une région – apporte une touche de proximité à une justice qui en a bien besoin. Et qui va dans le sens de la réforme actuelle de ce houleux ministère.

« Je ne sais pas quoi dire, sinon que je suis très heureux d'être dans ce dispositif qui est un partenariat



initié pour la première fois entre une région et le ministère de la justice, représenté par les Cours d'appel d'Aix, Nîmes et Grenoble ainsi que les services de protection de la jeunesse et des services pénitentiaires ». Fier de faire la promotion des 'valeurs de la République', Renaud Muselier a choisi de les illustrer dans le domaine de 'l'autonomie des jeunes et de la prévention de la violence et de la délinquance sous toutes ses formes'. Mais comment réconcilier l'action et le pouvoir ?

Ce pragmatique s'interroge : « comment se fait-il qu'à chaque fois, les jeunes délinquants recommencent à mal agir et n'arrivent jamais à un métier ? » Pourquoi en matière de violence conjugale ou de mise en application d'un travail d'intérêt général, la justice donne l'impression de travailler comme un alpiniste en tong, privée des moyens de faire appliquer les peines et d'assurer le suivi des individus dangereux ?

« Les plus faibles ont besoin de Police et de Justice et doivent pouvoir faire leur faire confiance », clame le président du Conseil régional.

L'accès au droit reste toujours mystérieux...

Avec la loi de 2014, la justice s'est pourtant ébrouée. Depuis lors, les régions sont compétentes en matière de formation professionnelle des personnes placées sous-main de justice.

Et chaque tribunal de grande instance – devenu tribunal judiciaire – a obligation d'avoir un bureau d'aide aux victimes. Il est géré par une association chargée d'accueillir gratuitement les victimes d'infractions pénales. Leur rôle est de renseigner, orienter et accompagner ces personnes dans leurs démarches. Jusqu'à ce tournant, « la justice traitait, en priorité, l'auteur des faits en s'attachant à punir. Le procès qui en résultait ne réparait pas tout ; la victime se trouvant souvent peu considérée », retrace Magali Blasco, dirigeante de l'Association de médiation et d'aide aux victimes (Amav) qui aide et informe plus de 3000 victimes de crimes et délits par an dans notre seul département de Vaucluse.

« Notre rôle est d'aller vers la victime car dès le dépôt de plainte, l'institution se montre très éloignée du public. Les gens ont du mal à comprendre la complexité du cours de la justice et son organisation », juge celle qui a plus de 20 ans de recul dans le domaine de l'aide aux victimes dont l'accès au droit reste toujours mystérieux...

Un exemple : la plateforme téléphonique nationale (116 006) recevant les appels de victimes de violences conjugales n'est à l'origine que de 8 dossiers sur les 3000 traités par l'Amav qui en a pourtant doublé le nombre entre 2015 et 2019. « Ce qui est vraiment important, c'est la proximité avec la victime qui se joue à travers une bonne présence sur le territoire (28 communes vauclusiennes), une relation étroite avec les services de chaque juridiction et une offre de service de qualité », en conclut logiquement Magali Blasco.

Ainsi, l'association apporte son aide sur quantité de sujet : aide juridictionnelle, modèle de constitution de partie civile, suivi des dossiers, indemnisation, accompagnement en vue d'audience, médiation pénale,



ou soutient psychologique. « Nous avons des échanges douloureux avec des personnes très en colère à qui l'on va, par exemple, notifier un classement sans suite de leur affaire par le parquet alors que celle-ci a engendré beaucoup de souffrance. » Tout ce travail est soutenu par le conseil régional depuis 2018.

« Notre budget d'aide aux victimes de 2019 (435 000 euros) a été pris en charge à hauteur de 18% par le Conseil régional (80 000 euros) », se réjouit la directrice de l'Amav.

Où en est la fameuse « justice de proximité » ?

Cette initiative régionale va se poursuivre et sans doute s'étendre, Renaud Muselier l'ayant présentée à ses collègues présidents de conseil régionaux au travers du réseau France Région qu'il dirige au moment même où la « justice de proximité » est sur les rails avec un budget de 41M€ et un millier d'emplois supplémentaires.

De quoi s'agit-il ? Ne plus passer devant un juge – c'est déjà le cas – dans un très grand nombre de dossier. Là, il s'agit d'élargir les alternatives aux poursuites en donnant aux procureurs la possibilité de mettre en place un dispositif de réparation de l'infraction obligeant, par exemple, le délinquant à remettre en état les lieux ou objets qu'il aurait dégradés ou détruit.

L'auteur des faits pourra être invité à participer au financement d'une association d'aide aux victimes - comme l'Amav - jusqu'à 3 000 €, contribution qualifiée de 'citoyenne' par les auteurs de la proposition de loi.

Le texte prévoit une simplification de la mise en application d'un travail d'intérêt général dont les délais d'exécution sont actuellement proches du franchissement de l'Everest (14 mois). Quels moyens de contrôle aura le parquet sur le respect de ces mesures de réparation, d'éloignement, ou de travail non rémunéré ? Nul ne le sait encore, car aucune sanction n'est pour l'instant prévue en dehors de la poursuite de l'infraction initialement constatée. Cependant, l'intention de fonder l'accès au droit et à la réparation sur des fondements pragmatiques et une justice qui incarne son action réparatrice au plan local paraît de bon augure pour en humaniser les décisions et leur donner une portée.

La 'convention justice' en chiffres

La région va continuer à aider la justice au travers d'un dispositif d'aide aux victimes et d'insertion des jeunes sous main de justice (4,6 M€) pour la période 2021 à 2023.

Rappelons que le Vaucluse regroupe un tiers de la population du ressort de la Cour d'appel de Nîmes et dispose de cinq juges des enfants ayant pris 6500 mesures éducatives et 900 sanctions en 2019. « Nous avons dans toute la région 70 actions de formation qui sont dispensées dans les établissements pénitentiaires, représentant environ 2 000 places achetées, pour des formations qualifiantes, pré-



qualifiantes, et 'professionnalisantes' pour les jeunes. Avec un taux de sorties positives – pas de récidive – dans 62% des cas », relève Renaud Muselier. « C'est un dispositif sur lequel on a du recul, également sur le volet d'aide aux victimes. La première convention ayant permis d'accompagner au total 20 000 personnes dont 4 700 femmes victimes de violences conjugales, par exemple. On a aussi 7 300 permanences d'accueil dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries, maisons de justice ou associations » abonde Sonia Zidate, vice-présidente du conseil régional, déléquée aux solidarités.

Région Sud : 110 tablettes offertes à l'Ecole de la deuxième chance d'Avignon



Ecrit par le 10 décembre 2025



En septembre 2019, la <u>Région Sud</u> avait lancé dans les lycées publics et privés, un dispositif permettant l'acquisition de manuels scolaires numériques, offrant à tous les lycéens une tablette numérique. Aujourd'hui, la Région offre 4 000 tablettes numériques supplémentaires dont 110 à l'Ecole de la deuxième chance d'Avignon. « La crise sanitaire que nous traversons depuis un an a démontré l'importance du numérique dans la continuité pédagogique, explique le président de la Région Sud Renaud Muselier. Aujourd'hui, 90 % des lycées d'entre eux sont désormais équipés en tablettes numériques et le débit internet des lycées de la région sera également multiplié par 10. Un déploiement de plus de 5 000 bornes wifi supplémentaires est en cours pour un investissement dans nos équipements de 14,5 M€. » Depuis 2019, ce sont 300 000 tablettes numériques qui ont été offertes aux jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Ecrit par le 10 décembre 2025

Le Thor : La Serpe devient le 4e acteur national dans le secteur du paysage



En acquérant <u>la CMEVE (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation)</u> la société vauclusienne <u>Serpe</u>, déjà leader français de l'élagage, va devenir le 4^e groupe dans le secteur du paysage et de la gestion des espaces naturels. Le nouvel ensemble comptera plus de 800 salariés et pèsera 60M€ de chiffre d'affaires annuel.

Basé au Thor dans la <u>zone de la Cigalière</u>, le groupe Serpe vient d'annoncer l'acquisition de la CMEVE (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation) implantée à Bouillargues dans le Gard. Déjà leader de l'élagage en France, la société vauclusienne qui a vu le jour en 1988 renforce ainsi sa présence dans le domaine de l'entretien et de la création d'espaces verts.



Avec ce rapprochement, nous sommes loin du saut dans l'inconnu. En effet, les deux sociétés familiales ont l'habitude de travailler ensemble depuis une trentaine d'année, la CMEVE étant déjà le partenaire historique de la Serpe en ce qui concerne les espaces verts dans le Sud-Est.

30 ans de partenariat

Dès lors, quand une partie des actionnaires historiques de l'entreprise gardoise a souhaité passer la main c'est vers leur partenaire vauclusien qu'ils se sont logiquement tournés.

- « Nos activités sont complémentaires, explique <u>Armand Wiedemann-Goiran</u>, président du groupe Serpe. Nous répondons de manière conjointe depuis plus de 30 ans aux appels d'offres mêlant élagage et entretien des espaces verts dans le Sud-Est et travaillons ensemble au quotidien. Avec cette acquisition, nous souhaitons notamment augmenter notre activité 'espaces verts', qui représente déjà 10% de l'activité du groupe Serpe. »
- « Chacune des deux entités a ses points forts, complète <u>Patrick Dumas</u>, président depuis 30 ans de la CMEVE, qui a initialement vu le jour à Nîmes en 1981 sous le nom de Maniebat. La CMEVE est leader de la gestion des espaces verts dans le Sud-Est et le groupe Serpe est une référence de l'élagage. Lorsque nous avons décidé de chercher un repreneur en vue de mon départ à la retraite, c'est tout naturellement que ce projet de fusion s'est avéré être une opportunité. »



Ecrit par le 10 décembre 2025



La Serpe double de taille

Reprise en 2009 par Armand Wiedemann-Goiran, l'entreprise thoroise Serpe comptait 35 collaborateurs alors qu'ils sont 380 aujourd'hui. Elle a mené un politique de croissance externe intense avec 7 acquisitions ou intégrations depuis 11 ans (une nouvelle acquisition est d'ailleurs encore prévue d'ici le 2^e trimestre 2021).

Actuellement, la Serpe réalise un chiffre d'affaires de $30M\mathbb{C}$, essentiellement dans le secteur de l'élagage et de l'abattage $(18M\mathbb{C})$ mais aussi dans les activités de débroussaillage $(7M\mathbb{C})$, d'entretien d'espaces verts $(2M\mathbb{C})$, de création d'espaces verts $(1M\mathbb{C})$, de taille mécanisée au lamier $(1M\mathbb{C})$, de phyto-épuration $(1M\mathbb{C})$ et de grignotage/carottage de souches $(1M\mathbb{C})$. Le groupe dispose de 19 agences en France alors qu'un site supplémentaire va ouvrir à Lille en janvier 2021.

L'essentiel de la clientèle (50%) est constituée de grands comptes (la SNCF, Enedis, VNF, ASF...), de collectivités (25%) comme la municipalité d'Avignon mais aussi de clientèles diffuses comme les châteaux de Versailles, de Rambouillet ou bien encore de Chantilly.

Fort potentiel de développement



De son côté, la CMEVE affiche un chiffre d'affaires de près de 25M€ pour un effectif de 420 collaborateurs. L'entreprise gardoise compte 12 sites en France et réalise 30 à 40% de son activité dans l'entretien d'espaces verts et 60 à 70% dans la création. Sa clientèle se partage équitablement entre les collectivités et les grands comptes, comme le bailleur social Grand Delta habitat, et les particuliers.

« Je passe le relais à Armand Wiedemann-Goiran, qui va apporter un nouvel élan et une modernité à cette future structure, précise Patrick Dumas. Ce projet permettra à nos équipes réunies d'évoluer ensemble et de mutualiser leurs compétences pour créer une entreprise pérenne sur ce marché des espaces verts qui représente aujourd'hui 6 milliards d'euros en France. La mise en commun de l'excellence de chaque entreprise créera ainsi le 1^{er} acteur du paysage du Sud-Est et le 4^e acteur national. »

Cette fusion, qui sera pleinement effective en début d'année prochaine, va donc permettre à la Serpe de doubler sa taille et d'étoffer son offre dans les métiers de l'entretien et de la création d'espaces verts. Le groupe ainsi créé va désormais 'peser' 800 salariés, dont une centaine d'apprentis, pour un chiffre d'affaires annuel de 60M€. Il disposera aussi d'un parc de 800 engins dont 300 camions-bennes ainsi qu'une vingtaine de poids-lourds et une cinquantaine de pelles. Un parc qui bénéficie de 4 M€ d'investissements par an comme avec l'achat, tout récemment, de matériel moins polluant avec la commande de 3 poids lourds motorisés au gaz.

Enfin, le groupe totalisera 32 agences réparties sur l'ensemble du territoire national à l'exception du Grand Est duquel il sera absent, mais cela ne semble que partie remise pour l'instant.

Voir la ville en vert

« Cette acquisition présente de nombreux avantages pour le groupe qui doublera sa taille au 1^{er} janvier 2021, confirme Armand Wiedemann-Goiran. Cela permettra de nous imposer davantage dans le Sud-Est mais aussi sur le territoire national grâce à des moyens humains et matériels plus importants. En étoffant notre offre, nous couvrons ainsi l'ensemble des besoins de nos clients sur une même entité et ce sur la quasi-totalité du territoire national grâce à notre réseau d'agences. »

Grâce à la création de synergies nouvelles entre les deux structures, cette acquisition permettra également au groupe Serpe de renforcer sa présence sur les marchés d'espaces verts nationaux et de consolider sa crédibilité commerciale sur des marchés plus importants.

Enfin, le rapprochement des deux entreprises doit aussi déboucher sur le renforcement d'une offre à destination des collectivités en proposant l'amélioration du cadre de vie avec des solutions sur-mesure dans le respect de l'environnement et le souci de sa préservation.

« Nous souhaitons professionnaliser la gestion des végétaux, annonce le patron de la Serpe. C'est pour cela que nous travaillons à un projet de ville verte innovant concernant la végétalisation des espaces urbains, les économies d'eau, le zéro phyto... »

La Serpe veut aussi s'appuyer sur le savoir-faire de la CMEVE en matière de développement durable via



le traitement des déchets des espaces verts dans sa déchetterie.

Le tout en renforçant la politique RSE du nouveau groupe puisque cette mise en commun des compétences des deux sociétés ouvrira également de nouvelles opportunités de carrière pour les salariés. Un centre de formation est également en projet.



À gauche Bernard Kleynhoff, conseiller régional, président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et numérique et également président de Rising Sud . À droite Armand Wiedemann-Goiran, président du groupe Serpe.

Avec le soutien de la Région et de Rising Sud

Cette opération a reçu le soutien de 'Rising Sud' l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, le groupe Serpe a été lauréat du 1er programme d'accélération régional en France, 'Sud Accélérateur', opéré par Rising Sud en partenariat avec BPI France pour l'accompagner dans son changement d'échelle de PME (Petite ou moyenne entreprise) à ETI (Entreprises de taille intermédiaire).

« Nous avons été accompagnés depuis 2017, explique Armand Wiedemann-Goiran dont la société figure parmi les 100 entreprises de la communauté des entreprises à haut potentiel implantées en région Sud depuis plusieurs années. Faire partie de cette communauté est une réelle opportunité pour nous. Nous avons pu bénéficier d'une visibilité supplémentaire, de formations et d'un programme accélérateur dédié aux PME qui nous a permis d'évoluer en ETI. D'autre part, la communauté des entreprises à haut

Ecrit par le 10 décembre 2025

potentiel réunit de nombreuses entreprises dans la région, bénéficier d'un tel maillage territorial est une belle opportunité. >

- « A l'heure où l'on nous inonde de puces électroniques, il est important de constater que des secteurs plus traditionnels peuvent concilier développements durable et économique tout en fusionnant des activités majeures de notre territoire », se félicite <u>Bernard Kleynhoff</u>, conseiller régional, président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et numérique, et président de Rising Sud.
- « Véritable réseau d'échanges et de création de valeur, cette communauté regroupe les entreprises qui ambitionnent de devenir les championnes du territoire pourvoyeuses d'emplois, en changeant d'échelle de PME à ETI et au-delà, complète Jean-Francois Royer, directeur général de Rising Sud. Ni start-ups, ni grands comptes, ces sociétés − faisant un minimum de 3M€ de chiffre d'affaires et employant plus de 20 personnes − révèlent chacune un savoir-faire particulier, soutiennent l'innovation et sont ouvertes à l'international tout en ayant un impact sur leur territoire. Elles recèlent un véritable potentiel de développement et expriment de fortes capacités d'embauches et de formations de talents, et ce, quel que soit leur secteur d'activité. »

Méditerranée du futur : Covid, comment en finir avec le déni ?

Promouvoir « un dialogue franc, respectueux et honnête », c'est ce que <u>Renaud Muselier</u> a promis dès l'ouverture du colloque '<u>Méditerranée du futur</u>' consacré à cette pandémie qui nous agite depuis 300 jours, 300 ans après la peste de 1720, et nous relie – dans ce berceau de civilisation – à 3 000 ans de lutte des hommes, des sociétés et des virus, cherchant à se reproduire comme ils peuvent... Et si le prisme de l'histoire nous apprenait quelque chose de notre présent, que faudrait-il en retenir ?

Marseille, premier jour de novembre 1347. Arrive sur le port, à la croisée des chemins du Sud et de l'Orient, la <u>peste noire</u>. Elle va causer, en 4 années, la mort de 25 millions de personnes en Europe, libérant des espaces considérables, amenant une dynamique de remplacement puis un mouvement d'expansion de l'Europe, passant du Moyen-Age à la Renaissance, comme le souligne <u>Didier Raoult</u>, directeur de l'<u>Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée</u>. « Dans l'Histoire, il y a deux choses qui bouleversent les sociétés, ce sont les guerres et les épidémies, parfois d'une manière étrange et positive ».

A Marseille, il y a bien un quai du « <u>Lazaret</u> », du nom de cet endroit où l'on mettait - à Gênes comme à



Venise – les patients infectés. « Mais plus personne ne sait ce qu'est une épidémie dans nos sociétés », se désole le professeur Raoult.

Le danger, jugé trop lointain ou inexistant

Qui sait que la peste existe toujours ? « Après une période de silence de 50 ans, elle est réapparue en 2003 dans la région d'Oran suite à une vague de chaleur. Les petits rongeurs qui en étaient les vecteurs se sont déplacés vers des zones habitées par l'homme pour parvenir à subsister », raconte Idir Bitam, professeur sur les vecteurs et les infections tropicales à l'IHU de Marseille. « On en trouve même dans les eaux usées de Marseille que nous analysons régulièrement », confirme Patrick Augier, commandant du bataillon de Marins-Pompiers.

Si la peste se soigne, la <u>tuberculose</u> qui remonte à l'Antiquité reste la première cause infectieuse de décès dans le monde. Elle a tué plus de 1,5 million de personne en 2019, soit autant que le corona virus depuis son apparition en janvier dernier. Même après cent ans de campagne de vaccination, la tuberculose est loin d'être en voie d'éradication d'autant que la bactérie peut se mettre en dormance dans le corps humain. Mis au point dans les années 1920, « le BCG n'a pas montré l'efficacité attendue, n'offrant qu'une protection médiocre en cas d'atteinte pulmonaire qui est la plus fréquente », rappelle <u>Michel Drancourt</u>, directeur de l'IHU de Marseille. Ce vaccin n'est d'ailleurs plus obligatoire pour les personnels soignants depuis avril 2019. « Ces histoires de vaccin doivent être au cas par cas, maladie par maladie et évaluée en fonction de leur intérêt et de leur efficacité et à quelle population elle va bénéficier ». Ca prend du temps. Il n'y a ni monde d'avant, ni monde d'après mais une lutte éternelle entre toutes les formes de vies.

« Nous, on délivre des résultats de tests (4000/jour) dans la journée alors qu'on nous promet au plan national des résultats de tests en 24 heures à partir du 15 janvier prochain. »

Une parole qu'il faudrait prendre en compte, alors que l'on nous annonce avec force tambour et trompette l'arrivée de dizaines de vaccins, tous plus efficaces les uns que les autres, contre le corona virus. Comment en est-on arrivé là ? Voyons le diagnostic du professeur Raoult et les arguments qu'il avance :

Un retard spectaculaire dans l'organisation

En 2007, Didier Raoult avait alerté le ministère de la santé, proposant dans un document de 450 pages la construction de 'forts à la Vauban' pour préparer à une guerre contre un virus et organiser les changements profonds qui s'imposent à la population en pareil cas. « Un domaine régalien », tonne le patron de l'IHU. « Nous, on délivre des résultats de tests (4000/jour) dans la journée alors qu'on nous promet au plan national des résultats de tests en 24 heures à partir du 15 janvier prochain. On ne peut pas demander à des CHU, dont la moitié est en faillite, de 'prioriser' les priorités nationales dont on ne sait pas à quelle échéance elles vont se trouver. C'est à l'Etat de le dire ».

Cet état d'impréparation intellectuelle et technique existe ailleurs. « Aux Etats-Unis ou en Grande-



Bretagne, des essais thérapeutiques ont été fait sans même avoir diagnostiqué les personnes. Parce qu'ils n'avaient pas de tests. En Afrique, on n'inclut pas un malade dans un protocole thérapeutique sans avoir fait un test PCR! Eux, ils font de la médecine (...) On ne dirige pas ces crises sans faire appel à des gens qui ont déjà une expérience et une idée de la manière dont on réagit ».

Des décisions absurdes

Dans ce contexte, sans généraux pour mener la bataille, ni d'endroits où se concentre la connaissance, c'est une sur-réaction aux événements qui domine :

- L'interdiction de la fameuse 'chloroquine' que 2 milliards de personnes ont utilisée pendant 70 ans. Et qui (en vente libre!) tue, brutalement, 10% de ses utilisateurs selon les dires d'un article du Lancet, pourtant rétracté « dans la honte » un mois plus tard. « Les gens qui ont cru à ça ont un problème mental ». Mais il n'est pas résolu.
- La fermeture, au pic de l'épidémie en France, des frontières. « Les pays étrangers n'allaient pas nous en donner davantage, vu qu'on avait tout ce qu'il fallait ». En revanche, on rouvre les frontières en mai quand il n'y a plus rien chez nous à ceux qui sont en pleine épidémie. Résultat, l'épidémie revient par bateau, fin juin, avec les nouveaux génotypes qui viennent d'Afrique par le port de Marseille, retrace le Pr Raoult. « En mai on aurait dû dire à nos malades, n'allez pas chez les autres. Ce sont eux qui ont amené le virus au Sénégal, à l'époque ».
- L'Europe n'est pas en reste, avec la commande pour deux milliards d'euros d'un médicament dont on sait qu'il n'a aucune efficacité contre le corona virus.
- L'éthique est également en cause. « Face à une maladie nouvelle, on observe et on fait de la médecine. Les Chinois nous l'ont opportunément rappelé en disant qu'il n'est, ni dans leur morale, ni dans leur nature de ne pas soigner les gens en utilisant des placebos.
 - « La commande pour deux milliards d'euros d'un médicament dont on sait qu'il n'a aucune efficacité contre le coronavirus. »

Des labos qui ont fait main basse sur la thérapeutique

Tout ce qui soigne les gens ne sort pas de la 'High tech'. Loin s'en faut. Mais le modèle économique des médicaments repose sur des brevets qui durent 20 ans et que l'on jette ensuite aux oubliettes de la fabrication de 'génériques' en Inde. L'évaluation thérapeutique ne repose ni sur les médecins, ni sur les Etats, mais sur une industrie puissante qui finance, dirige les essais, et publie les papiers intronisant les nouvelles molécules. Voilà l'analyse de Didier Raoult, réfutant l'accusation de 'complotisme', ce mot des élites pour disqualifier toute critique.

A la question de savoir si la thérapeutique – étrangement absente des débats publics – ne peut être mise au point que par des nouvelles molécules, la réponse est : non.

Développer les molécules qui ne coûtent rien et regarder de près de notre environnement





La chimie est éternelle et ne répond pas à cette logique. Nous disposons d'un patrimoine considérable et beaucoup de principes actifs sont d'origine naturelle. Leurs actions sont multiples, et ce serait précisément à l'Etat de développer ces molécules qui ne coûtent rien et de découvrir quels pourraient être leurs futurs domaines d'indication. Voilà au moins un motif d'espérance, même si l'apaisement et les conditions d'un dialogue respectueux et honnête voulu par Renaud Muselier ne semblent pas encore tout à fait réunies.

« L'indigente contribution de la commissaire européenne à la santé. »

Relevons ainsi l'indigente contribution de la commissaire européenne à la santé et à la sécurité alimentaire à ce colloque de la Méditerranée du futur. Pétri de bonnes intentions, dégoulinant de bons sentiments comme tous les discours sans sujet, nous avons été gratifié de l'annonce fracassante (par vidéo enregistrée à l'avance) de la création d'une 'Autorité européenne d'intervention sanitaire d'urgence' qui sera capable – cette fois-ci c'est juré – d'identifier médicaments et équipements essentiels dont nous aurions besoin.

Mais notons plutôt l'intervention du <u>Prince Albert de Monaco</u> qui travaille sur les questions d'environnement et propose d'étudier la question de la pandémie sous cet angle. Le changement d'usage des terres a en effet une incidence sur le risque et l'émergence de maladies dont les agents infectieux se transmettent des animaux à l'homme. Citant une publication très récente de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Albert II ouvre un débat scientifique de fond sur les éco-systèmes dominés par l'homme. Ce sont eux qui abriteraient le plus d'espèces sauvages connues pour être des agents pathogènes partagés avec l'homme et elles y sont plus abondantes que dans les habitats voisins non perturbés. Voilà au moins un horizon de recherche rationnel, inscrit dans une perspective politique qui fait fi de toute inertie administrative.

Pour en savoir plus :

Retrouvez l'intégralité du colloque : <u>www.mediterraneedufutur.com</u> Retrouvez l'intervention du professeur Didier Raoult <u>en cliquant ici</u>



Ecrit par le 10 décembre 2025



10 000 bouquets pour les soignants de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de commencer la distribution de 10 000 bouquets de fleurs destinés aux soignants de la région. Ces bouquets sont destinés à l'ensemble des établissements de santé, publics comme privés et aux Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) afin de remercier les personnels soignants ainsi que d'apporter un peu de gaieté aux personnes âgées et hospitalisées.

Cette initiative vise également à soutenir la filière horticole locale puisque le Conseil régional ne s'est approvisionné qu'auprès des professionnels de la Région.





« Dans cette crise sanitaire et économique sans précédent, la Région Sud a souhaité se mobiliser pour aider les horticulteurs, qui se retrouvent aujourd'hui à nouveau en grande difficulté, confirme Renaud Muselier, président de la Région. En achetant ces fleurs aux horticulteurs locaux, nous faisons un geste fort pour aider la filière et leur rappeler que la Région est une fois de plus à leurs côtés durant cette période difficile. »

Plan de relance régional : « On veut juste travailler »



Ecrit par le 10 décembre 2025



Six mois après l'annonce du plan d'urgence, de solidarité et de relance (1,4 milliards) lancé par le conseil régional, la donne sanitaire et économique a été bouleversée ces trois dernières semaines. Mais où va-t-on ?

« On veut juste travailler ». Du jamais vu dans une 'manif' de mémoire de journaliste marseillais. La banderole pend à la fenêtre du camion vide d'un forain, sans perspective d'activité ou d'avenir. Ce lundi 12 octobre, lui et ses collègues veulent comprendre pourquoi les parcs pour enfants, les parcs d'attraction et les galeries commerciales restent ouvertes. Les restaurants, les bars, les acteurs du tourisme et de l'événementiel en sont au même point face aux amphis bondés où se pressent les étudiants.

Comment en est-on arrivé là?

En réalité, la situation a commencé se tendre le 23 septembre dernier avec l'annonce - du ministre de la



santé – de la fermeture totale des bars et restaurants des 92 communes de la métropole d'Aix-Marseille. Cette « décision inadaptée, unilatérale, brutale, sans préparation, qui entraîne un sentiment de rébellion et de révolte», selon Renaud Muselier a mis le feu aux poudres. Aussi, le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, avait-il d'abord bataillé ferme pour obtenir – directement auprès du Premier ministre – une réouverture, sous protocole renforcé, des restaurants.

Les choses s'annonçaient pourtant bien jusque là avec l'accord de partenariat, conclu quelques jours plus tôt avec Jean Castex, reconnaissant le rôle clé des conseils régionaux dans la politique de relance à hauteur de 40 milliards. D'abord pour abaisser les impôts de production qui représentent quand même 670 M€ dans notre région, puis sécuriser les ressources des régions provenant de l'Etat et l'Europe. Et enfin pour permettre aux conseils régionaux d'investir massivement dans leurs territoires (+ 45% à hauteur de 20 milliards par rapport à 2019).

Sans attendre la signature du Contrat de plan Etat Région, Renaud Muselier avait donc ouvert plusieurs chantiers (64 M€), dont celui de la sécurisation du passage à niveau à l'Isle-sur-la-Sorgue (7 M€ de l'Etat, 1 M€ de la région). « Si le dossier est prêt, l'argent est aussitôt débloqué », tacle l'élu agacé par les lenteurs administratives dans cette période normalement consacrée au rebond, décidément si difficile à amorcer.

La deuxième vague pandémique n'est pas maîtrisée

Le grand plan de relance régional, toujours sur la table pour empêcher l'économie de s'effondrer, avait pour objectif de placer le curseur de l'action publique à l'échelon régional dès lors qu'il promettait plus d'efficacité, de rapidité et de lisibilité pour nos concitoyens. Activé il y a six mois, ce plan de 1,4 milliards mis en route lors de la 'première vague' virale, avait été complété le 8 octobre dernier par une mesure corrective. « Nous allons engager 250 M€ dans les trois prochains mois » annonçait Renaud Muselier pas plus tard que la semaine dernière, « pour aider les entreprises et professionnels à travailler sous conditions sanitaires renforcées et permettre aux secteurs encore fermés d'ouvrir » : les discothèques, les salles de sport et les croisières, limités à 250 personnes. Tout cela est balayé aujourd'hui.

« Dénonciation d'une dictature sanitaire. »

Car la dictature sanitaire dénoncée par les bars marseillais a repris le dessus dès le 14 octobre. Avec le rétablissement de l'état d'urgence sanitaire et la mise en place d'un couvre-feu pour les zones d'alerte maximale, « le Président de la République a ouvert la voie à une nouvelle phase de la lutte contre le coronavirus », constate Renaud Muselier. « Il (nous) présente une réalité désormais nationale : cette deuxième vague pandémique n'est pas maîtrisée, et cela entraîne mécaniquement les efforts considérables qui sont demandés aux Français ». Ceux-là même – souvenez-vous – qui commencent à proclamer « on veut juste travailler » parce qu'ils sont maintenant confrontés aux dépôts de bilans, malgré la promesse initiale du gouvernement que personne ne serait laissé au bord du chemin.

Le vent n'est favorable qu'à ceux qui savent où ils vont

« Ces nouvelles restrictions vont créer de véritables poches de désespoir et de déshérence économique et

Ecrit par le 10 décembre 2025

sociale », peste Renaud Muselier qui compte mobiliser l'association Régions de France au nom d'un principe simple : « seule l'action comptera, seuls les résultats pèseront, et toute usine à gaz est à proscrire ». Nous verrons bien. Mais un détail attire l'attention dans la cohorte des mesures ciblées par le conseil régional : l'ouverture de 100 places de formation d'infirmières en plus – pour cette année – et de 600 places d'aides soignantes et auxiliaires paramédicaux en 2021. Ce n'est pas rien. L'hôpital est bien en manque de bras, de lits, et de crédit pour gérer cette nouvelle crise qui n'a pas été davantage anticipée que la précédente pour accueillir les patients. La gestion de la pénurie de service hospitalier accompagnée d'une explosion de la dette publique se poursuit depuis 7 mois, Ce qui fait peut-être dire à Renaud Muselier que nous sommes confrontés à des décisions loin du terrain, peu frappées au coin du bon sens. Mais ce sont elles qui continuent à faire la loi.